

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 32 (1898)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1898.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, aux prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LE CREUX-DU-VAN ET SON PARC

(SUITE ET FIN.)

Revenons à nos daims, un peu oubliés depuis 1890, et redevenus presque complètement sauvages.

En 1896, le Comité de la Société du Parc du Creux-du-Van décida la subdivision en enclos de la partie inférieure du Parc, enclos de 800 mètres carrés de superficie, avec hutte-abri et fontaine. De plus, il vota l'achat immédiat de daims destinés à peupler ce coin du Parc.

Ces décisions eurent leur réalisation et aujourd'hui les visiteurs du Creux-du-Van peuvent se rendre au Parc, situé à deux minutes de la Ferme Robert, et y admirer tout à leur aise les pensionnaires de M^r F. Robert.

Actuellement, les animaux se répartissent comme suit, d'après les espèces :

- 1 cerf d'Europe, 2 biches et 1 faon;
- 12 daims et daines (gris, tachetés, noirs et blanc;
- 1 chevreuil et 2 chevrettes;
- 3 mâles bouquetin d'Espagne et 2 femelles;
- 1 mâle chamois et 2 femelles;
- 1 sanglier femelle;
- 8 marmottes.

Depuis deux ans, la collection zoologique s'est rapidement augmentée, grâce à des achats faits par le Comité et à des dons.

Le Conseil Communal de Neuchâtel a donné 3 chamois. - M^r Fritz Lambellet, négociant à Neuchâtel, un couple de daims de la variété tachetée. - M^r L.-A. de Dardel (St. Blaise), trois marmottes du Valais. - Le Comité de l'Association industrielle et commerciale de Neuchâtel a fait don au Comité du Parc de la somme de 200 francs, qui a permis l'acquisition de trois daims noirs. - M^r M. le D^r Socin et Ch. Vaucher, chimiste à Bâle, un couple de faisans des bois.

Le Parc, tel qu'il est distribué actuellement, en est à sa troisième année d'existence, et nous avons la conviction qu'il ne tardera pas à prendre une plus grande importance, par l'augmentation du nombre des espèces.

Son altitude relativement élevée, sa topographie particulière, le prédestine à devenir un

champ fertile d'expériences zoologiques, comme il est certain qu'il ne manquera pas d'attirer toujours plus les amis de la belle nature.

Ferme-Robert, Mai 1898.

A.-M. D.

ADMIREZ LES FOUGÈRES !

Qui, admirez-les, car ce sont des chefs-d'œuvre de Dieu, dans lesquels il a montré combien de grâce, de délicatesse et de beauté il sait mettre dans la feuille d'une plante sans fleurs ni fruits ! Heureusement, les fougères ne manquent pas dans nos montagnes; il y a même des gorges humides, ombragées, sous le couvert des grands bois, où la végétation des fougères est puissante, exubérante: on dirait une note tropicale au milieu de nos forêts jurassiques ! Chaque espèce a ses charmes particuliers, sa physiologie propre: il y en a qui ressemblent à des couronnes de palmiers plantées à ras de terre; il y en a d'autres qui retombent comme des voiles de dentelles brodées: depuis le *Pteris aquilina* à puissantes ramifications aux formes très partagées d'*Athyrium filix femina*, qu'un souffle peut déranger: quelle infinité de variations ! En sortant du bois, le haut pâturage nous offre d'autres espèces, sociales en partie, formant un tapis serré, répandant un parfum délicieux de pommes reinettes mûres (*Aspidium Oreopteris*); même les rochers sont habités par de petites formes en rosette serrée (*Asplenium*). Il vaut la peine d'étudier nos fougères, et ce n'est pas chose difficile, car il n'y a chez nous qu'une trentaine d'espèces et l'on ne peut guère espérer d'en découvrir de nouvelles dans nos parages.

Mais ce n'est pas là un prétexte pour passer outre et pour se dire: puisque les espèces sont connues, il n'y a plus rien à faire. Au contraire, en regardant de près, on s'aperçoit que ces espèces se divisent en nombreuses **variétés** et **formes**, souvent très nettement séparées les unes des autres, et l'étude de ces **formes**, chez nous, est à peine commencée. Ses publications récentes: les fougères de Suessen, dans la collection d'ouvrages sur les Cryptogames, de Rabenhorst, le Synopsis de la flore de l'Europe moyenne d'Abcherson, sont des guides sûrs à travers ces variations et formes des fougères, et nous savons d'avance que tout amateur qui voudra entreprendre ce travail à l'aide de ces guides nous saura gré de lui avoir fourni ces indications.

Dans le domaine de notre flore, pour autant qu'il s'agit des plantes vasculaires, il ne reste presque plus rien à faire en ce qui concerne les espèces: elles sont en général assez bien élucidées; les Ronces, les Rosiers, les Epervières même ont dû se rendre ou à peu près. Il faut donc se rabattre sur une autre catégorie taxinomique, non moins intéressante: ce sont les formes, les différences qui se manifestent en dedans de l'espèce. Et là, le champ est encore vaste, et nous n'avons pas à craindre que nos petits-enfants aient épuisé le chapitre. Si, durant l'été qui va venir, quelques amis des fougères veulent bien collectionner les formes du Jura et me les soumettre, je serai heureux de les leur déminer, et je suis sûr que nous aurons quelque trouvaille remarquable à noter!

Bâle, Mai 1898.

M. H. Christ.

QUELQUES NOTES SUR 1897 (SUITE ET FIN)

Mai: le 7, neige sur le Jura. Le 12, à 5 h. du matin, la colonne météorologique du Locle indiquait -8°5, à Neuchâtel -1°1; un peu de gel dans quelques lignes sans de grands dommages; par contre le gel s'est fait sentir le matin du 15, où il y aurait eu -5° à Colombier, tandis que Neuchâtel enregistrait +0°1.

Juin : le 5, à midi, violent orage sur le Socle ; une trombe s'étant abattue sur la Combe-Girard, le Bied, fortement grossi, inonde en grande partie la localité. - Le 6, on trouve de la rigne en fleurs à Cressier. - Le 25, à 10 h., 35^m. du soir, forte secousse de tremblement de terre NO - SE avec détonation ressentie à St-Blaise et à Neuchâtel.

Juillet : le 9, brouillard le matin comme en automne.

Août : le 10, à 10 h. du soir, tant à St-Blaise qu'au Val-de-Ruz, on aperçoit un brillant météore ; le 12, on cueille du raisin parfaitement mûr à Cornaux et à Cressier. - Le 20, il tombe en 24 heures 43 mm. d'eau à Neuchâtel et 48 à Chaumont. - Le 31, on cueille dans un pré, à St-Blaise, un champignon de l'espèce *Sycoperdon giganteum* ou vessie-loup géante, mesurant 40 cm de diamètre et pesant 4 K^g 500 (Voir le Rameau de Décembre 1897).

Septembre : Du 2 au 3, soit pendant 24 heures, fort orage accompagné d'une pluie diluvienne ; le 20 au matin, les sommets du Jura sont blancs de neige.

Octobre : le 4, levée du ban des vendanges. Le 6, il tombe quelques flocons de neige sur Neuchâtel ; le 9, première gelée blanche ; le 15, le petit marronnier sur la place du Fort porte de nouvelles feuilles et fleurs. Le 27, on cueille des primèrèses et des violettes dans la forêt au Nord de Corcelles.

Novembre : le 4, on aperçoit un cerf dans la forêt près de Signières. Le 25, on cueille encore des fraises dans la forêt de Pierre-à-Pot. Pendant tout ce mois, il n'est tombé que 4^{mm} 6 d'eau sur Neuchâtel. Le 30, première neige sur la ville.

Décembre : Tandis que les Montagnes jouissent d'un beau soleil, le Bas se trouve sous une couche de brouillard, ce qui fait que la température, pendant le jour, est beaucoup plus élevée aux Montagnes qu'au Vignoble.

Neuchâtel, Janvier 1898.

Albin Guinand.



ermettre-moi, lecteurs et lectrices, de vous faire part d'une aventure qui m'est arrivée

ces dernières semaines. - Vous savez tous, évidemment, que la

fouine fait partie de la famille des martes, qu'elle est cousine germaine de la marte commune, avec laquelle elle a de nombreux points d'analogie ; qu'elle est brun châtain avec la poitrine blanche, les pattes et la queue brun noir. J'eus donc maille à partir avec des fouines, et voici dans quelles circonstances.

À deux minutes de mon logis, demeure, dans une maison de construction ancienne, une mienne tante, qui, le trente Mai, me fit prévenir qu'une famille d'animaux de forte taille, répandant une odeur



désagréable, et en outre, faisant beaucoup de vacarme, était venue à l'insu du propriétaire se constituer locataire d'une des parties de la maison. - Son logement consistait en un espace laissé libre au-dessus d'une cuisine et de deux grandes pièces. - On me décrit les bêtes, vues le matin même par une

servante, comme noires, très grandes, et d'aspect farouche !! - Enchanté de cette nouvelle, je cours chercher dans son réduit un vieux fusil de chasse, héritage de famille, et d'un pied léger je me dirige chez l'armurier pour qu'il le remette en état.

Le soir même, j'allai me poster, sans armes, dans le voisinage de la maison visitée, afin de reconnaître l'issue par laquelle les bêtes la quittaient, l'heure de sortie de la famille, et enfin un endroit propice à l'affût. Après inspection, je parvins à découvrir une petite ouverture, par laquelle s'échappaient des émanations pénétrantes et très caractéristiques. L'orifice mesurait dix centimètres de diamètre et se trouvait à trois mètres au-dessus du sol. À côté de ce trou, une poutre fait une petite saillie; et à un mètre de là un vieux poirier présente son trou nouveau et tordu. Je me rendis compte, en constatant des égratignures sur l'écorce, que cet arbre vénérable servait d'échelle à ces intrus.

Je me postai donc vers le soir à quelques mètres du poirier. J'attendis une heure sans percevoir le moindre bruit; mais soudain j'entendis fort distinctement des trépignements et des cris non équivoques partant du gîte surveillé.

Une tête grise, aux yeux noirs brillant comme du jais, apparaît subitement à l'orifice, puis la tête grise s'allonge; je vois un cou blanc, puis deux pattes noires qui vont se poser sur le rebord de la poutre, enfin un long corps gris empanaché d'une queue noire plus longue encore. Ma bête se trouvait maintenant accroupie sur le bout de la poutre et je pouvais la considérer à mon aise.

Grand, fort, élancé, l'animal qui se présentait à ma vue était une fouine de la plus belle venue; elle examinait attentivement les environs. Comme rien d'insolite ne frappait ses regards, elle se ramassa sur elle-même, et, d'un bond, atteignit le tronc du poirier. De là, elle descendit à terre et peu après j'entendais un petit bruit de pas sur le gravier et je voyais passer à un mètre de moi la superbe fouine. Elle s'éloigna sans se douter de ma présence; je me levai et rentrai, satisfait de ma reconnaissance. - Par extraordinaire, je ne rêvai pas de fouines pendant la nuit suivante.

(A suivre).

Le Ried sur Biemme, le 15 Juin 1898.

P. Th. R^{te}.